

combles et toitures



Thomas Luzzato

SOS CHAUVES-SOURIS PROBLÈMES ET SOLUTIONS

Aux lieux de sortie des chauves-souris des crottes peuvent apparaître (guano) : **la pose d'une planchette ou d'une gouttière**, sous le trou d'envol, permet de les récolter et ensuite de les récupérer, chaque année, après la saison estivale.

En cas de colonie importante, **la pose d'une bâche plastique** (ou en géotextile pour laisser respirer les charpentes) au sol permet de recueillir l'ensemble du guano d'une colonie. Il peut ensuite être utilisé comme engrais pour le jardin.

UTILISATION DES COMBLES ET TOITURES PAR LES CHAUVES-SOURIS

Les combles et greniers sont utilisés comme gîtes de mise-bas volumineux pour certaines espèces (rhinolophes, grand murin, et sérotine, ou oreillards), chauds (>25°C), sans courants d'air, tranquilles et plus ou moins obscurs. Certaines espèces se suspendent alors librement en s'accrochant aux voliges ou à la poutraison (rhinolophes, grand murin), alors que d'autres se regroupent plutôt dans les recoins, (sérotines, oreillards, autres murins) ou les interstices de la charpente (pipistrelles, oreillards, barbastelles). L'isolation des combles est occupée par les pipistrelles, la sérotine et parfois la noctule commune. L'accès au gîte est essentiel : les espèces utilisant des gîtes volumineux ont besoin, pour entrer et sortir tout en volant, d'ouvertures relativement importante.

D'autres espaces peuvent leur convenir dans les bâtiments : sous les tuiles faitières ou les ardoises rustiques, à l'intérieur des avant-toits (pare-moineaux), dans les fentes des linteaux (portes et fenêtres)...

Un coffrage en bois rugueux non traité protégera efficacement une poutre où l'urine d'une colonie importante aurait entraîné un début de corrosion.

En cas de travaux d'aménagement ou de restauration de toiture, essayer de conserver, le gîte et ses accès tels quels, ou bien les reconstituer après transformation.

Exclure impérativement toute intervention pendant la période de mise bas et d'élevage des jeunes (de mi mai à fin août).

Utiliser un traitement non toxique pour la faune sauvage pour lutter contre les insectes ou les champignons s'attaquant aux charpentes et autres boiseries.